



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 3 février 2026
(18)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 18 h 31, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Robert Black (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black, Burey, Martin, McBean, Muggli, Robinson et Sorensen (7).

Participent à la réunion : Joanne Markle LaMontagne, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 20 novembre 2025, le comité entreprend son examen du projet de loi S-230, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale pour la protection, la conservation et l'amélioration de la santé des sols.

TÉMOINS :

L'honorable sénateur Robert Black, parrain du projet de loi.

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Sophie Beecher, directrice générale, Direction des politiques de développement durable;

Kevin Norris, directeur, Division des politiques sur la résilience agricole.

Ressources naturelles Canada :

Dominic St-Pierre, directeur général, Centre de foresterie des Laurentides, Service canadien des forêts;

Eric Loubier, directeur général, Centre canadien de cartographie et d'observation de la Terre, Secteur des géosciences et de la surveillance de la Terre.

L'honorable sénateur Black fait une déclaration.

L'honorable sénatrice Burey propose que l'honorable sénatrice Robinson soit élue présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 35, l'honorable sénatrice Robinson assume la présidence.

L'honorable sénatrice Robinson fait une déclaration.

L'honorable sénateur Black fait une déclaration puis répond aux questions.

À 19 h 14, la séance est suspendue.

À 19 h 17, la séance reprend.

Sophie Beecher et Dominic St-Pierre font chacun une déclaration puis, avec Eric Loubier et Kevin Norris, répondent aux questions.

À 20 h 30, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Barbara Reynolds